

Associé national (1822)

Nicolas de Roguier (1801-1866) est le fils de Charles Pascal de Roguier, conseiller à la Cour d'appel de Nancy. Il est avocat à Paris et deviendra plus tard lui-même conseiller à la cour d'appel de Nancy. Le mémoire qu'il présente pour son admission, analysé le 29 août 1822, porte sur la linguistique. Cette science en est encore à ses premiers balbutiements et Roguier est encore très jeune. Il expose ce qu'il appelle la doctrine analytico-analogique. En citant Humboldt et Goulianoff de Saint-Pétersbourg, il relève les analogies entre les langues et en déduit qu'elles remontent à un type primitif. En Europe, les trois langues principales sont le german, le slave et le gaélique. Il note aussi que dans les langues, ce sont les consonnes qui expriment les idées, tandis que les voyelles les colorent et aident à les prononcer.

En 1825, étant de retour à Nancy, Nicolas de Roguier demande à échanger son titre de correspondant contre celui de titulaire. On prend à ce sujet le 3 mars 1825 la délibération suivante : « Il lui sera écrit pour lui demander de nouveaux titres, afin de motiver suffisamment l'échange qu'il sollicite ». Il n'a pas donné suite à cette demande et est resté associé correspondant. Notons encore qu'il avait un frère appelé Alexandre, avec lequel il a été confondu par Panigot et Favier, mais dans tous les documents qu'il a écrits de sa main, il signe N. de Roguier.

Nicolas de Roguier est mort à Nancy le 18 octobre 1866. Son acte de décès nous apprend qu'il était âgé de 65 ans et né en Russie, dans la paroisse de Krasnoï, gouvernement de Rezan. C'est bien en 1866 que sa mort a été annoncée à l'académie. [Jean-Claude Bonnefont]